



Pièce jointe PJ RB G 4

Reçu le 10 mai 2019
w. FIARD

Commissaire enquêteur

Monsieur le Commissaire Enquêteur:

Objet :

Projet de giratoire de la Paoute

06130 GRASSE

Grasse, le 10 mai 2019

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Nous prenons connaissance, en notre qualité d'exploitant de la station de lavage « Auto self » lot N° 3 de l'ensemble immobilier sis 174, route de Cannes à Grasse, du projet de giratoire actuellement en enquête publique.

Nous sommes directement concernés par l'emprise du giratoire projeté qui, si celui-ci était mené à terme, réduirait à néant l'activité que nous exploitons depuis 22 ans sur ce site.

Il nous sera très difficile de transférer notre exploitation sur un autre site comparable, et bien que nous n'ayons pas relevé de calendrier précis de réalisation de ce giratoire, il va de soit qu'un transfert éventuel ne serait envisageable qu'aux conditions suivantes :

- Transfert sur un site ayant les mêmes atouts et caractéristiques
- Pas d'interruption d'activité afin de ne pas perdre la clientèle
- Indemnisation des frais de transfert y compris équipements et installations générales
- Conditions d'exploitation équivalentes

Faute de conditions de transfert acceptables, il conviendra que nous soyons justement indemnisés de la perte de notre activité ainsi que des différents investissements réalisés tant en infrastructures qu'en équipements. A noter que nous avons un employé sur ce site à plein temps.

Salutations distinguées

Pour le gérant

JP CHIRET